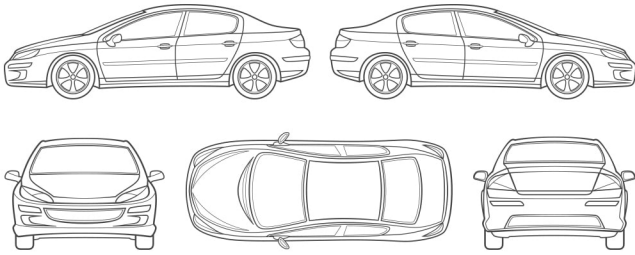


Déclaration de dommage

(Vous devez remplir une déclaration de dommage par sinistre)

N° de contrat de location :

1 Emplacement du dommage



2 Description du dommage

Véhicule immobilisé dans un garage : Oui Non

Si oui, coordonnées du garage :

Estimation des dommages : €

3 Circonstances du dommage

Date : / / Heure : Lieu :

Nom et prénom du conducteur :

Usage du véhicule au moment des faits : Privé Professionnel

Véhicule tiers impliqué : Oui Non Blessés : Oui Non

Intervention des forces de l'ordre suite au sinistre : Oui Non Si oui, N° de PV :

Description détaillée des circonstances (à compléter impérativement) :

4 Pièces justificatives obligatoires

- Contrat de location **signé par les deux parties**
- Annexe conducteurs supplémentaires
- Permis de conduire **recto-verso** du locataire et de tous les conducteurs supplémentaires
- Carte grise **recto-verso**
- Carte verte annuelle du véhicule
- Déclaration de dommage **signée par les deux parties**
- Constat **recto-verso** si un tiers est impliqué
- Dernier procès verbal de contrôle technique
- Photos du dommage (optionnel)
- Autorisation de location/sous-location au cas où le véhicule ne serait pas la propriété du loueur (en cas de leasing par exemple)

5 Déclaration

Le propriétaire doit impérativement déclarer le sinistre à OuiCar sous **5 jours ouvrés** suivant la connaissance des dommages, en envoyant les pièces justificatives listées ci-dessous à contact@ouicar.fr

Adresse postale du lieu de restitution du véhicule

Identité du locataire Identité du propriétaire

Fait en 2 exemplaires à le / /

Signature du locataire Signature du propriétaire

Nous vous remercions de pas effectuer de réparation de votre votre véhicule sans accord préalable de la compagnie d'assurance sous peine de non prise en charge

Besoin d'aide ? Contactez-nous au 01 53 40 95 35 ou par mail à l'adresse contact@ouicar.fr (lun - ven : 9h - 21h, week-ends et jours fériés: 9h 19h).